



BILAN DES ASSISES DEPARTEMENTALES DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

ATELIER 1 : Etre une collectivité éco responsable.

Points traités :

- 1 achats et marché publics
- 2 eau potable et assainissement
- 3 espaces verts, parcs et jardins
- 4 éclairage public

NB : par manque de temps, les deux dernier points n'ont pas été traités.
(restauration collective, communication, relations publiques, démocratie participative).

En préambule, il est noté que les diagnostics relatifs à chacun des thèmes traités, souvent complexes mais motivants, de doivent pas venir d'en haut mais de la base. Il n'en seront que plus faciles à solutionner.

Achats et marchés publics :

La loi, modifiée en 2006, permet de prendre en compte la notion de développement durable dans le cadre des commandes publiques. Il convient cependant de le préciser dans l'établissement du cahier des charges.

Une objection est soulevée : le coût de l'opération ou de l'achat envisagés risque d'être plus élevé. Ce n'est pas forcément vrai, par exemple, si on fait appel à des réseaux d'achat, si l'on choisit des produits durables, peu polluants etc..... La crise que nous vivons peu être , sur ces plans -là, propice aux innovations . en tout état de cause, aborder l'établissement du cahier des charges dans le cadre des marchés publics en prenant en compte la notion de développement durable repose sur la concertation, la volonté et l'imagination après la phase de prise de conscience des nouveaux enjeux environnementaux.

Eau potable e assainissement :

Divers problèmes se posent : entretien, sécurisation, accès de l'eau à tous, économies...

A noter que les déperditions d'eau potable dans les P.O sont de l'ordre de 30%. D'où un effort d'entretien à faire pour les réduire.

L'eau rare commande des économies de la part des particuliers et des collectivités locales. Ces dernières doivent éviter les fausses solutions comme l'emploi de gazon synthétique par exemple. S'orienter vers l'implantation d'espèce locales moins consommatrices d'eau. Ne pas s'obstiner à créer des golfs dans la garrigue (exemple de Marcevol). Changer certaines habitudes de consommation en privilégiant l'usage de l'eau du robinet plutôt que celui de l'eau en bouteille...

Un élu fait observer que le coût de l'eau est moins élevé en régie plutôt que dans le cadre de la privatisation. Un gros effort de sensibilisation et d'information reste à faire.



Association EDEN 66

Mas Roussillon, 66140 Canet en Roussillon

Tél : 04.68.64 .32 .82

Courriel : eden-66@hotmail.fr

eden.blogspot.com

Espaces verts, parcs et jardin :

Il est très important de veiller au choix des espèces végétales qui doivent être adaptées à notre climat, au choix des engrais et des produits d'entretien.

La sensibilisation des élus et des techniciens municipaux est très importante, avec, notamment, la formation de ces derniers.

Eclairage public :

En moyenne, 43% de la consommation collective d'électricité sont consacrés à l'éclairage public. Elle a tendance à augmenter.

Conséquences négatives sur la faune et sur la flore.

Rappel de certaines expériences locales pour économiser l'électricité et préserver l'environnement : utilisation d'ampoules à basse tension, implantation de lampadaires fonctionnels, réduction des temps d'utilisation, collecte d'ampoules usagées...

M. DUBOST Jérôme (Perpignan Méditerranée, communauté d'agglomération) intervient pour souligner que, dans tous les cas de figure, on se heurte, la plupart du temps, à un manque de moyens financiers si l'on veut prendre en compte les exigences du développement durable. C'est une réalité incontournable. De plus, les associations, si elles apportent des idées, si elles formulent des demandes, ont trop tendance à se reposer sur les finances et les structures publiques. Elles ne se prennent pas suffisamment en charge.

Du débat qui suit, il ressort que si les associations sont tenue de faire preuve d'imagination et d'initiative, les aides publiques n'en demeurent pas moins naturelles et nécessaires. Il y a va de la survie du tissu associatif. On doit cependant s'efforcer de trouver d'autres sources de financement, auprès des entreprises par exemple.

Conclusion :

Les problèmes environnementaux peuvent être en partie solutionnés par un comportement éco-responsable. Il convient de ne pas tout attendre de la puissance publique, Etat ou collectivités. Au contraire, il est nécessaire de privilégier les initiatives venues de la base, ce qui donne un rôle majeur à une éducation reposant sur la sensibilisation, l'information et la formation. Les ressources de l'intelligence et de l'imagination sont au moins aussi importantes que les ressources financières.

Robert SAUT





ATELIER 2 : L'entreprise partenaire de l'éducation à l'environnement

10 participants à ce groupe de travail (agricultrice, artisan, formateurs, représentants d'établissements publics et étudiants), qui ont fait part de leur expérience et de leur ressenti.

Un premier constat : nous nous situons à une période charnière entre une génération de chefs d'entreprises pour laquelle la notion d'écologie et de développement durable n'était pas une préoccupation, et une nouvelle catégorie d'entrepreneurs beaucoup plus sensibilisés au problème, grâce, entre autres, à une information plus présente (école, médias, etc.), et par une prise de conscience que le concept est porteur.

Certains se demandent toutefois s'il n'y a pas eu plutôt un oubli de cette notion de durabilité nécessaire, car avant les années 50 les producteurs étaient beaucoup plus respectueux de l'outil de travail et de la nature.

Il est toutefois agréable de constater que les jeunes chefs d'entreprises (pas seulement agricoles), ressentent comme une vraie nécessité l'obligation d'intégrer le développement durable dans la chaîne de production, en prenant en compte les trois volets – nature, économique et social.

Cependant il y a encore beaucoup à faire, surtout sur l'aspect social, même si une jeune agricultrice n'a pas hésité à soutenir qu'il fallait absolument créer les conditions qui permettent à l'ouvrier d'être heureux de venir au travail !

Parmi les besoins les plus fréquemment évoqués, l'accent a été mis sur la nécessité de mettre à la disposition des chefs d'entreprises un « produit clé en mains » facile à appréhender, car les dirigeants sont souvent trop occupés pour chercher efficacement l'information. Leur temps est compté et de plus les PME sont souvent isolées. Certes il font parfois appel à des bureaux d'études, mais ils attendent plus des chambres consulaires en matière d'information et de formation.

Un autre point à améliorer est le « faire savoir »... Faire connaître ses propres actions et son engagement pour le développement durable.

Une expérience très porteuse en matière de communication est celle mise en place par le « four solaire » qui intervient beaucoup auprès des écoles entre autres.

Tous les participants ont reconnu qu'une des « armes » privilégiées était l'aspect financier et notamment les aides fiscales. Mais si l'ADEME a des possibilités d'interventions en faveur des particuliers, son action est plus difficile auprès des entreprises, faute de vrais moyens (même pas 20 salariés pour l'ensemble du service en Languedoc-Roussillon !)

En conclusion les participants ont admis que de nombreux outils avaient été mis en place, mais il faut les faire « inter-agir » entre eux.

La sensibilisation au développement durable a fait des progrès mais une plus grande volonté de la part de tous les acteurs de développer cette notion est nécessaire, d'autant qu'elle est porteuse en termes de marketing et de vente.

Il faut maintenant dépasser le médiatique et aller au fond des choses, quitte à « agir à la longueur de son bras ».

Il serait également souhaitable d'arrêter de jouer la logique du profit immédiat, et avoir une vision, sociétale entre autres, à long terme.

Mais en fait ne sommes nous pas face à un problème de société qui favorise l'artificielle recherche d'un bonheur via une consommation sans limite ! Produire moins est-il, cependant envisageable comme partie de la solution ?

Alors développons le travailler ensemble et communiquons.

Jean-Jacques GUEFFIER





ATELIER 3 : la place de l'Homme dans l'EEDD. Vaste sujet ! Comment concerner la population ? Quelles attitudes développer ?

Le sujet de cet atelier, animé par **Sylvie De Guillaume**, Chercheur au centre de recherches et par **Jacques PERNAUD**, conservateur du musée de Tautavel était effectivement très vaste mais très passionnant pour les 15 stagiaires qui ont regretté de ne pas avoir davantage de temps.

Un rappel des cycles a été fait :

Depuis 3 millions d'années, en moyenne :

- 80.000 ans de période froide,
- 20.000 ans de période interglaciaire, période de réchauffement

On est à la période interglaciaire, à la moitié du réchauffement mais le processus semble s'accélérer, on bascule vers la glaciation.

Avant, l'homme subissait l'environnement.

Depuis le début du réchauffement, l'homme agit sur l'environnement.

L'homme devient prédateur, l'homme devient chasseur.

Au début du réchauffement, il y a une crise sur la recherche alimentaire. 4.000 ans après, c'est le début de la société agro pastorale (agriculteurs/éleveurs), période dans laquelle on est toujours.

Effets sur l'environnement :

C'est le début de la déforestation au profit de pâturages, de champs.

Les constructions apparaissent ainsi que la sédentarisation.

La chasse ne disparaît pas.

L'habitat ne se situe pas uniquement dans les grottes comme on pourrait le supposer. Il est également en plein air, sous des huttes, des tentes en peaux d'animaux. Les traces sont rarement retrouvées. On peut supposer que les tentes faisaient 7 à 8 mètres de diamètre. Dans la plaine, des objets sont retrouvés mais pas l'habitat. Ce sont des indices de site mais pas le site lui-même.

L'âge de mortalité est problématique. On peut supposer un taux élevé de consanguinité.

Conclusion :

Chaque découverte actuelle remet en question les certitudes du passé récent des préhistoriens.

L'essentiel reste à découvrir.

Bernadette BURLE





ATELIER 4 : l'éducation nationale et les associations de l'EEDD

But : Faire ressortir les freins et les leviers dans les rapports Education Nationale et Associations d'éducation à l'environnement.

ATOUS	CONTRAINTES	SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'un intervenant extérieur crée un attrait supplémentaire par une présence nouvelle. • le partenariat développé, Créé du lien social • Les intervenants extérieurs ont une parole d'experts. Ils maîtrisent leur domaine d'intervention. ils connaissent le sujet et ont des compétences spécifiques. • Les activités attrayantes proposées par un intervenant favorisent l'expression • Le label éco-école renforce les partenariats • La démarche d'acquisition de savoirs et de savoir faire fondée sur un projet est plus performante. • Intervention régulière avec le même groupe • possibilité d'utilisation de Créneaux hors temps scolaire interclasse du midi ou du soir • Dispositif en place : « école après école » • Le milieu de l'enseignement agricole est plus structuré, il a plus de moyens et se déplace plus facilement • Les JDE favorisent les contacts 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information des associations sur les subventions possibles • Public du soutien trop ciblé • Blocage de certains professeurs à faire entrer un intervenant dans leur classe • Echancier de fin d'année. • Difficulté en terme de moyens de financements • Problème pour trouver des financeurs • Il est difficile de faire travailler plusieurs professeurs sur un même projet • Les écoles travaillent toujours avec les mêmes associations, les plus proches • Transports d'élèves trop chers • L'emploi du temps des collèges et des lycées les rendent moins mobiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le blog ou le site d'EDEN • Accéder plus souvent au Blog du CDDP • Trouver un projet pour tous, qui peut aider en soutien. • Utiliser le temps de soutien scolaire pour aborder avec les enfants du primaire des apprentissages sous une forme différente. • Attribuer un label pavillon vert aux communes sur l'écologie, l'économie et l'école. Ce pourrait être, le pavillon « 3 E SUD de France » • Mettre un enjeu pour motiver les élèves • Pluridisciplinarité des projets • Projet qui colle au programme ou alors dégager des moyens horaires supplémentaires • Créer un outil d'interface qui permettrait de contacter les associations et de faire connaître leurs compétences • Faire participer le réseau aux divers projets • Développer une veille de recherche de subventions



Association EDEN 66
Mas Roussillon, 66140 Canet en Roussillon
Tél : 04.68.64 .32 .82
Courriel : eden-66@hotmail.fr
eden.blogspot.com

Conclusions et questions

Problème de visibilité des actions liées à l'éducation à l'environnement donc problème de financement des actions (tendance à financer ce qui rapporte de l'image, d'une façon globale).

Michel BERDAGUER

